

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe Entreprises

La question de la déforestation et à ses répercussions en terme climatique, de biodiversité, sanitaire, ou sur les populations locales est un enjeu majeur pour l'humanité. Les réponses à apporter sont complexes et ne sont pas toutes consensuelles comme nous avons pu le constater au cours de nos travaux. La première difficulté réside d'ailleurs dans la définition de la déforestation qui n'est pas partagée par tous, FAO et ONG notamment.

Si l'impact de la déforestation est mondial, il est avant tout directement ressenti par les populations locales et il ne pourra être réglé qu'en concertation avec elles. Mais les interactions avec l'Union européenne sont nombreuses. D'ailleurs, sa part dans la déforestation importée serait de 36%. Les responsabilités sont multiples et chacun doit en prendre sa part, dont les consommateurs. Cela signifie qu'il faudra accepter de revoir certains modèles de consommation et de production.

Si l'avis prône la responsabilisation des consommateurs *via* l'affichage environnemental des produits, ce même texte met en exergue les difficultés de traçabilité pour les entreprises, notamment du fait d'une multiplicité de producteurs locaux. Il convient d'être vigilant dans la mise en œuvre de nouvelles obligations pour en éviter les effets contreproductifs et de bâtir la confiance de tous dans les données publiées. D'ores et déjà, des secteurs à l'image de l'industrie extractive réfléchissent dans le cadre du Conseil national de l'Industrie aux manières d'utiliser des outils de type *blockchain* pour répondre à ce nouveau type d'exigences.

Il en est de même pour plusieurs autres préconisations qui concernent des secteurs cités au sein de l'avis comme ayant un impact négatif sur la déforestation tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, les biocarburants, les industries minières, le tourisme... qui tout en améliorant leurs pratiques font vivre toute une économie locale, mais également internationale, Il convient donc de trouver un juste équilibre.

Pour le groupe des entreprises, il convient de faire évoluer certains modèles pour les rendre compatible aux objectifs de développement durable, et de permettre aux entreprises de s'adapter. C'est le cas en matière de biocarburants, qui ont pourtant été longtemps valorisés ou pour la nutrition animale. Il faut encore trouver les moyens de remplacer le soja pour que les aliments de substitution soient aussi efficaces.

Pour notre groupe, l'impression qui ressort de l'avis est contrastée. Il est en effet indispensable de lutter contre la déforestation en diminuant la part importée. Pour autant, cela doit être réalisé de manière concertée avec les populations locales mais également avec les secteurs concernés et il faut définir une véritable politique à moyen long terme. Certaines préconisations seront en effet difficilement applicables à court terme. D'autres vont dans le sens souhaité comme l'application du devoir de vigilance à l'ensemble des pays européens et plusieurs de nos remarques ont été prises en compte. C'est pourquoi le groupe des entreprises a voté favorablement cet avis.